

SESSION EN RÉGION

"POLITIQUE DE DÉFENSE"

Objectifs

Certains candidats et, notamment, ceux qui habitent la province, ne peuvent, en raison de leurs obligations, suivre les sessions nationales à Paris.

Aussi depuis 1954, l'institut organise dans toutes les régions de France, y compris dans les départements et collectivités d'outremer, des sessions plus condensées dans le temps, au rythme de 4 par an.

Ces sessions ont pour objet de développer, en région, l'esprit de défense et de sensibiliser aux questions internationales en formant des responsables locaux, d'origines et de cultures différentes, par l'approfondissement en commun de leurs connaissances en matière de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

- Sensibiliser à la complexité du monde contemporain, aux questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense
- Approfondir ensemble la réflexion sur les problématiques et les enjeux de défense
- Renforcer, dans un environnement culturellement diversifié, la capacité d'analyse et de prise de décision

Principaux thèmes

- ✓ État des forces armées
- ✓ Stratégie de défense et de sécurité
- ✓ Grands enjeux internationaux : sécurité, économie, énergie (conflits internationaux...)
- ✓ Armement et économie de défense
- ✓ Intelligence économique

Publics

Une session en région comprend 72 auditeurs environ, un peu plus en Île-de-France, âgés d'au moins trente ans, parmi eux, quelques étrangers de l'Union européenne ou de pays alliés de la France. Les personnalités civiles et militaires à fort potentiel de rayonnement sélectionnées sont originaires de la région où se tient la session (France/Pays frontaliers)

- ✓ Officiers des trois armées, de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de l'armement et des services, du grade minimum de lieutenant-colonel ou équivalent
- ✓ Fonctionnaires de catégorie A au minimum, des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) et cadres dirigeants d'entreprises du secteur public
- ✓ Personnalités civiles aux responsabilités importantes dans tous les différents secteurs d'activité de la Nation

Pédagogie

- ✓ Conférences-débats
- ✓ Travaux en comités
- ✓ Visites de sites stratégiques industriels et militaires, en France et à l'étranger, quand la session se déroule près d'un pays voisin

Observations

Une session en région "Politique de Défense" s'articule autour de 3 séquences

- ✓ La première, d'une durée de 2 semaines (4 jours du mardi au vendredi), est consacrée à l'étude de l'environnement géostratégique et à la problématique militaire de la France. Généralement, la deuxième semaine est consacrée à un "séminaire" dans un lieu particulier
- ✓ Après une semaine d'interruption, une deuxième phase de deux semaines (4 jours du mardi au vendredi) est orientée vers les questions de défense et de sécurité nationale
- ✓ La troisième séquence, répartie sur deux jours, est consacrée à la restitution des travaux menés au cours de la session lors de la clôture

Prérequis

- ✓ Être âgé prioritairement de 35 à 55 ans

Admission

Sur dossier

- Fiche de candidature
- Lettre de motivation manuscrite de deux à trois pages
- Curriculum vitae
- Formulaire d'engagement à l'assiduité
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport impérativement en cours de validité
- Engagement de prise en charge des droits d'inscription
- Bon de commande (sauf autofinancement et militaire d'active) obligatoire
- Photographie d'identité couleur récente

Sanction

- ✓ Diplôme
- ✓ Titre d'auditeur conféré par arrêté du Premier ministre (parution au *Journal officiel*)

Le + de la formation

- ✓ À l'issue de leur formation, les auditeurs sont admissibles au sein d'une association régionale AR-IHEDN

CODE FORMATION
POLDEF 2

35
55

Âge prioritairement requis



ATTENTION Pour toutes les sessions, les dates limites tiennent compte du dépôt préalable de votre dossier à la préfecture de votre lieu de résidence ou auprès de votre hiérarchie chargée de nous le retourner avant ce délai de rigueur. Dans tous les cas, prévoir **7 semaines** entre le dépôt du dossier et sa réception par l'institut

215^e session Bordeaux/Mont-de-Marsan

15/01 au 22/02/2019
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN
12 octobre 2018

216^e session Rennes/Brest

09/04 au 24/05/2019
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN
21 février 2019

217^e session Toulouse/Tarbes

10/09/19 au 18/10/19
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN
19 juillet 2019

218^e session Dijon/Besançon

12/11/19 au 19/12/19
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN
4 octobre 2019



Personnel militaire français d'active : **gratuit**
Tout autre participant (forfait) **300 €**



En région



session.en.region@ihedn.fr

01 44 42 47 21
01 44 42 47 20



Formations complémentaires
IE1, IE2, IE3, IE4, IE5, IE6, IE7



En centre - Inter **Oui**
En entreprise - Intra **Non**

